

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARBON-BLANC

Nombre de conseillers :

En exercice 29

Présents 25

Pouvoirs 3

Votants 28

DELIBERATION N° 2011-91

**OBJET : TARIFS
PUBLICS 2012**

L'an deux mille onze, le 6 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Franck MAURRAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 Novembre 2011

Etaient présents : Monsieur Franck MAURRAS, Maire,
Mme THORE, M. MADRELLE, Mme ROMERO, MM. BOP, FLIPO, THOMAS, BARDIN Adjoints,
Mme DUPEY, MM. SOMPS, ANTHOUNET, Mmes SERF, del MOLINO, DELPRAT, MM. LAMY,
VEYRET, Mmes FRÈRE, CARPENTIER, M. FOURRÉ, Mmes COLAS, CANALES, M.
BORDARAUD, Mme GOUGAUD, M. GRASSET, Mme DELORME, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir : Mmes DARMANTÉ, BÉNIZEAU, M. MERLE.

Était absente : Mlle YEBGA-HOT

Madame DELPRAT a été nommée Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 ont été étudiés par la Commission Ressources réunie le 29 novembre dernier. Ces projets de tarifs ont été transmis avec la convocation ce qui a permis à chacun d'en prendre connaissance.

Tableau joint en annexe.

Quelques observations :


Il est créé un tarif pour la restauration des enfants résidant hors de la Commune à 3 €
En ce qui concerne les concessions au cimetière, le dépositaire évolue de 115 € à 120 € et le colombarium de 800 € à 815 €.

Une augmentation en moyenne de 2 % est proposée pour les services bénéficiant de la facturation multi-prestations.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs proposés par la Commission Ressources.

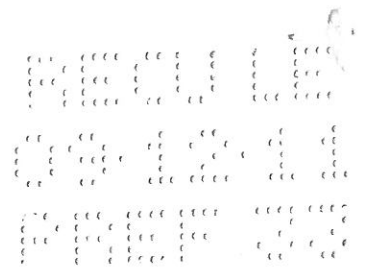


CARBON-BLANC,
Le 7 décembre 2011
Copie conforme à l'original,
Le Maire,


F. MAURRAS

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception en
Préfecture le 9/12/11
et de la publication le 12/12/11
P/Le Maire,
Le Directeur Général des Services,


A. PASTUREAU



RESTAURATION	
---------------------	--

Scolaires	2,83 €
Scolaires (Hors commune)	3,00 €
Personnes âgées	3,30 €
Personnel communal / Intervenants	4,00 €
Enseignants	4,43 €
Personnes extérieures	6,84 €

TRANSPORT SCOLAIRE	
---------------------------	--

Aller-retour	0,71 €
--------------	--------

CONCESSION CIMETIERE	
-----------------------------	--

Concession temporaire le m ²	160,00 €
Concession à perpétuité le m ² hors droits de timbre et frais d'enregistrement	190,00 €
Dépositaire forfait maximum 6 mois	120,00 €
Colombarium-concession d'une case à perpétuité hors droits de timbre et frais d'enregistrement	815,00 €

LOCATION DES SALLES	
----------------------------	--

Foyer municipal pour une journée

Particuliers	370,00 €
Manifestations associatives payantes	30,00 €

Centre Jacques Brel pour une journée

Particuliers	190,00 €
Associations	Gratuit

Salle Caldentey (Faisan) pour une journée

Associations	Gratuit
--------------	---------

Chèque de caution

Toutes les salles	200,00 €
-------------------	----------

MARCHE FORAIN HEBDOMADAIRE	
-----------------------------------	--

Droit de plaçage (le m ²)	0,35 €
Branchement électrique - forfait	1,80 €
Branchement eau - forfait	2,10 €
Droit de plaçage camion outillage	11,20 €
Droit de plaçage spectacles sous chapiteau	43,00 €

MARCHE DE NOEL (avec raccordement électricité/eau)

P/les commerçants sédentaires et les associations locales : Gratuit

P/les extérieurs

Forfait 1ère journée pour 1.20m de linéaire	20,00 €
Coût par tranche de linéaire supplémentaire	2,00 €
Forfait 2e journée	10,00 €

DOCUMENTS COMMUNICABLES AU PUBLIC

Copie noir et blanc A4	0,18 €
Copie noir et blanc A3	0,36 €
Copie sur Cédérom	2,75 €
Copie sur clé USB vierge 2Go	10,00 €
Copie sur clé USB vierge 8Go	25,00 €

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Carbonblannais

Jeunes/étudiants/chômeurs/adultes en difficulté	Gratuit
Adultes	Gratuit
Personnes travaillant à Carbon-Blanc	Gratuit

Extérieur

Jeunes/étudiants/chômeurs/adultes en difficulté	Gratuit
Adultes	15,00 €

Autres services

Photocopies Rez de chaussée	0.05 € par page dès la 1ère page
Sortie imprimante avec photo couleur Rez de chaussée	0.10 € par page dès la 1ère page
Impression Noir et blanc / Couleur 1er étage	0.05 € par page dès la 1ère page
Renouvellement de carte en cas de perte	1,00 €
1ère pénalité de retard	3.00 € (2e lettre)
2ème pénalité de retard	6.00 € (3e lettre)
Accès internet pour adultes	Gratuit
difficultés	Gratuit
Poche	2,00 €

ACTION-JEUNES

Adhésion annuelle : 5,00 €

Pour les hors Commune, application du tarif maximum

Quotient familial	Taux d'effort famille (tableau identique à celui permettant de calculer la participation aux séjours)	Participation forfaitaire Catégorie 1 (participation calculée par l'application du taux d'effort sur un coût moyen de 2.50 €)	Participation forfaitaire Catégorie 2 (participation calculée par l'application du taux d'effort sur un coût forfaitaire moyen de 8.50 €)	Participation forfaitaire Catégorie 3 (participation forfaitaire plafonnée)
Inférieur ou égal à 933 €	40%	1,00 €	3,40 €	5,00 €
De 934 € à 1493 €	60%	1,50 €	5,10 €	10,00 €
Supérieur ou égal à 1494 €	80%	2,00 €	6,80 €	15,00 €

